

Commandant Jean Edmond LAMAZE dit : « d'ARTAGNAN »



Né le 8 janvier 1912 à Champigneulle (Meurthe-et-Moselle), mort le 15 septembre 1995 à Saint-Cyr s/Mer (Var), est un officier français. Il s'est particulièrement distingué pour son action sur le chant militaire français. Autodidacte, il a composé plusieurs chants lors de sa carrière d'officier.

Après avoir obtenu son baccalauréat, Jean LAMAZE s'engage au 3^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique en 1932. Il gravit rapidement les échelons et entre en 1936 à l'École de Cavalerie de Saumur en tant qu'élève-officier. Il devient sous-lieutenant en 1937.

Il participera au débarquement de Provence en 1944, et sera blessé à plusieurs reprises lors de la libération de La Farlède. Le lieutenant LAMAZE, commandant le « Peloton Spécial » du 3^{ème} RCA se distinguera plusieurs fois au combat lors de la Libération de la France.

Nommé capitaine en 1946, il sera ensuite affecté en tant qu'instructeur à l'École Militaire de Cherchell puis à l'École d'Artillerie, en 1958, de Châlons-sur-Marne où il développera sa méthode de chant polyphonique. L'année 1962 sera pour lui une consécration, lors d'un concert où il dirigera son chœur salle Pleyel.

Nommé commandant en 1953, LAMAZE sera cadre au Centre d'Entraînement des Moniteurs de Jeunesse d'Issoire en 1961 où ses qualités de chef de chœur et d'éducateur de jeunesse dans le domaine artistique seront remarquées. C'est aussi à cette période qu'il publie un recueil de chants militaires aux éditions Chiron, **Chants, chansons et chœurs de l'armée française**, (210 pages).

Contrairement à une idée répandue, il n'a pas été chef du Chœur de l'Armée Française, car ce dernier a été créé en 1982 à la demande de Charles HERNU, alors ministre de la Défense.

Il quitte le service actif en 1963 et décède à St-Cyr s/Mer (Var) en 1995.

« Dès son premier recueil de chants, LAMAZE montre son souci non seulement du répertoire de chants militaires, mais aussi d'une belle interprétation par un enseignement des techniques du chant choral auprès d'une troupe dont il connaît l'ignorance en matière musicale.

Il n'effectue pas de recherches particulières sur le répertoire militaire, mais compose lui-même des chants. Les soldats chantent toujours **Rien ne saurait t'émouvoir**, créé à la fin des années 50 et **Ô douce France**, publié pour la première fois dans le recueil édité à Cherchell. C'est probablement aussi LAMAZE qui diffuse **La Sentinelle** au sein du répertoire militaire bien qu'il s'agisse d'une chanson composée par le **Père Sevin** en 1919 (cf. *Les chansons des scouts de France*, éditions SPES, 1936).

Les compositions de LAMAZE sont marquées par son époque. Il est probablement passé par les scouts, comme le laisse à penser sa sélection de chants de bivouac dans son recueil de 1961. La veillée est un temps fort de la vie du camp chez les scouts. Elle a rarement sa place chez les soldats, en tout cas certainement pas avec la partie spectacle autour du feu.

Ses chansons portent la marque du répertoire militaire métropolitain de l'après-guerre. Les thèmes évoqués, sont la femme, le soldat fier de sa condition, l'entrain et la gaieté. Sa seule chanson nostalgique est aussi celle que les soldats ont intégrée à leur répertoire : **Ô douce France**. Bien qu'en contact avec les paras et au fait des derniers enseignements militaires – il suit une formation au centre d'instruction de l'arme psychologique en 1958 –, il ne perçoit pas l'évolution du répertoire opérée en Indochine. Aucun des nouveaux chants idéologiques créés par les légionnaires et les parachutistes ne figurent dans son recueil de 1961.

Officier sorti du rang, il connaissait bien le troupier français ce qui ne l'a pas empêché de mettre au point une méthode de chant choral vouée à l'échec. Le conscrit français n'a pas de connaissance ni de pratique musicale. De plus, le commandement ne manifeste pas d'intérêt pour la pratique du chant. Il n'encourage donc pas les efforts du commandant LAMAZE ni ne crée de relais pour l'enseignement du chant. LAMAZE développe ses travaux sur le chant à la faveur de ses affectations dans les centres de formation, mais il ne se voit jamais confier de poste correspondant à ses activités musicales.

Sa méthode de chant polyphonique était néanmoins suffisamment connue pour figurer dans le recueil de chants de l'École d'application de l'infanterie en 1979-1980 et en faisant expressément référence à son concepteur.

L'initiative du commandant LAMAZE en faveur du chant militaire n'a pas d'équivalent au sein de l'armée française. Nous donnons donc à la page suivante la liste de ses enregistrements et de ses recueils de chants.

Les recueils de chants et les enregistrements du commandant LAMAZE sont rassemblés et présentés pour la première fois. »

Chansons :

Rien ne saurait t'émouvoir, hymne du 3^{ème} RPIMa / *Nous les fusiliers marins*, harmonisée par Jean SUSCINIO / *Ô ! Saint Georges*, hymne de la Cavalerie, sur un poème du lieutenant PLANOZ / *Je suis revenu*, chant de marche de la 1^{ère} division blindée / *Joyeuse amazone* / *Mon Algérie* / *Les trois Dragons* / *Avec des gars comme nous* / *Ô ! Douce France* / *Les Trois Rayons de Lune* / *Automne*, sur le poème de Paul VERLAINE / *Petit homme tout content* / *Ton P'tit oui !* / *Le Flibustier* / *Le Roi des Timoniers* / *Unir tous les Hommes*.

Discographie :

L'Artilleur de Metz avec les Chœurs de L'École d'Artillerie et du 40^{ème} régiment d'Artillerie / *Sur la route de Dijon* avec les Chœurs de L'École d'Artillerie et du 40^{ème} régiment d'Artillerie / *Chants de Marche et de Bivouac* avec le 3^{ème} régiment de Parachutistes Coloniaux / *Des Rires et des chansons*

Décorations :

Officier de la Légion d'honneur / Croix de guerre 1939-1945 avec deux palmes et étoile de vermeil / Croix de la Valeur militaire avec étoile de vermeil / Médaille coloniale agrafe Sahara / Médaille commémorative de la guerre 1939-45 / Insigne des blessés militaires / Officier du Nichan Iftikhar (Tunisie)